

éditorial

L'année de nos 70 ans vient de s'achever ! Soixante-dix ans au service des 7 000 enfants, adolescents et adultes que nous accompagnons annuellement dans une société en crise économique et sociale.

L'année 2016 a été particulièrement éprouvante dans chacun des pôles : fin des négociations des CPOM dans les secteurs Médico-Social et Insertion, appel à projet global mis en place par le Conseil Départemental refondant ainsi complètement le pôle Protection de l'Enfance Établissements. Si on ajoute les aléas de la Vie Associative et les répercussions de la chute des dotations de l'Etat aux collectivités locales, nous avons là un tableau bien sombre.

Des défis nous attendent en 2017, je sais que vous avez déjà commencé à les relever, je pense à la Prévention Spécialisée dont la qualité du travail a été saluée unanimement par les Villes et le CD 49, à la mobilisation de nos trois pôles pour participer à l'élaboration des Appels à Projet, un travail titanesque en pleine période de congés annuels, à votre mobilisation encore pour contribuer à notre Projet Associatif qui nous guidera jusqu'en 2022.

Un défi encore en répondant « présents » à la Préfecture et à la DDCS pour mettre en place deux CAO et accueillir dans l'urgence 70 migrants à Doué la Fontaine et à Saumur.

Nous le disions, Nathalie FERRIER et moi lors du discours inaugural de nos 70 ans « ...aujourd'hui comme hier, il faut être optimiste... Il le faut, c'est un devoir qui nous incombe ... »

Au nom du Conseil d'Administration je vous souhaite à toutes et à tous une bonne année 2017.

Michel FOUILLET, Président



du côté du conseil d'administration

Le Conseil d'Administration s'est réuni le 18 octobre et le 6 décembre derniers. Les principaux éléments à retenir sont les suivants:

- ◇ La validation des **budgets prévisionnels 2017**
- ◇ L'engagement d'une démarche de **renégociation de la flotte automobile** en location longue durée
- ◇ Le positionnement de l'ASEA par rapport à **l'Allocation de rentrée scolaire** (versement modifié suite à la loi de Protection de l'enfant)
- ◇ L'envoi d'un **courrier au Président du Conseil Départemental suite aux dépôts des appels à projets**, afin de l'informer de notre choix de création d'un nouveau dispositif et de notre volonté de nous ouvrir au partenariat avec d'autres acteurs associatifs
- ◇ La problématique du **financement du SAO** Service d'Accueil et d'Orientation (Pôle Prévention Insertion-CAVA)
- ◇ **L'ouverture d'un CAO**
- ◇ La validation du **règlement de fonctionnement du CADA**
- ◇ La validation du **projet de service du SIE**
- ◇ **La vigilance sur la gestion de la liste d'attente du SAEMO.**

le mot de la dg

Voilà 2017 qui débute, de multiples chantiers s'annoncent, qui vont s'organiser dans un tout cohérent avec le schéma directeur du PAPS... L'équipe de cadres hiérarchiques est au travail pour déterminer toutes les actions à conduire, en vue d'une présentation à l'Assemblée Générale du 22 juin prochain. Par la suite, des groupes de travail en mode projet (1 question à traiter, 1 à plusieurs réunions ciblées) se mettront en place et permettront à tout un chacun de s'associer, dans l'esprit collaboratif qui est le celui de l'ASEA 49.

Vous allez recevoir individuellement le **PAPS**, je vous invite à en prendre ou reprendre connaissance, ce document constitue notre ligne directrice pour les 5 années qui viennent.



Bien sûr nous avons en tête l'attente des réponses aux Appels à Projets de la Protection de l'Enfance, les enjeux de la liste d'attente du SAEMO, le démarrage du chantier de réhabilitation de l'ITEP Le Colombier, la viabilité économique de nos activités d'insertion, je n'en cite que quelques-uns... Les enjeux sont forts, mais nous aussi !

Excellente 71^{ème} année au service des personnes accompagnées !

Bien à vous,

Nathalie FERRIER

Le plan de formation prévisionnel 2017

Ce plan est constitué du reliquat 2016 et du prévisionnel 2017, soit 73 K€. Le budget global serait a priori de 114 K€, soit un manque de 41,4 K€. UNIFAF doit nous guider sur les enveloppes qui pourraient être sollicitées pour prendre en compte nos formations.

Les demandes individuelles et collectives ont été centralisées et consolidées par le Siège et discutées lors du CO-DIR de fin novembre. **Globalement, en l'absence d'entretiens individuels, les formations collectives ont été privilégiées par rapport aux formations individuelles.** Le plan 2017 constitue un plan de transition dans la gestion de la formation à l'ASEA.

Notre plan est constitué :

- ◇ de **formations collectives** : 27 formations collectives prévues, à destination des bénévoles et des salariés. Les thématiques correspondent au PAPS, à la GPEC, à la sécurité, aux objectifs de contractualisation (CPOM, convention), d'amélioration de la qualité (inspection, audit), etc... 701 personnes concernées, sur un volume de 343 h au global
- ◇ de **formations individuelles** : 17 formations individuelles retenues (1285h), dont 7 déjà engagées en 2016. 10 nouvelles demandes ont été prises en compte (nécessité et spécificité d'intervention vis-à-vis de la mission conduite). Les salariés dont la demande est refusée seront informés par courrier avant le 15 janvier.

La renégociation de la flotte automobile en location longue durée

15 véhicules arrivaient à terme de leur contrat de location fin 2016. Cela a été l'occasion de mettre notre loueur actuel en concurrence. Un groupe de travail spécifique a été mis en place « *Questions financières-Flotte Location Longue Durée* » pour favoriser un travail concerté et transparent.

Après analyse de 3 propositions, nous avons fait le choix de travailler avec ALD-Automotiv, filiale de la Société Générale, qui est l'un de nos 2 partenaires bancaires.



ALD-Automotiv nous a proposé des tarifs plus attractifs pour des véhicules avec plus d'options, ainsi qu'une possibilité de disposer d'une plate-forme numérique de gestion de notre parc qui nous permettra d'analyser et de réajuster plus facilement notre flotte.

L'ASEA49 gère à ce jour une flotte de 169 véhicules, dont 119 en location.

... et dont prochainement 15 Peugeot 208 essence...

Conclusions des Négociations Annuelles Obligatoires (NAO) 2016

2 accords ont été signés par 3 syndicats :

- ◇ **Temps partiels aménagés** : cet accord sera mis en œuvre au sein des services à horaires individualisés (Service extérieur du CESP du DESpA ; SAEMO ; SIE ; Prévention Spécialisée ; SESSAD ; Siège). Le temps de travail est organisé sur 12 mois du 1^{er} janvier au 31 dé-

cembre pour permettre plus de souplesse dans la gestion du temps, moyennant des limites explicitées clairement dans l'accord.

- ◇ **Primes de caisse pour le personnel éducatif** : cet accord ne sera mis en œuvre qu'après réponse positive du Ministère, il a pour objectif de préciser les conditions d'octroi de la prime de caisse du personnel éducatif.

Aucun syndicat n'a signé l'accord proposé relatif à la Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences. De ce fait, l'Association prend la décision à titre d'engagement unilatéral de mettre en place un **Plan de Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences**, qui sera soumis à la consultation du Comité d'Entreprise. Ce plan identifie les moyens du développement des compétences, s'engage sur la structuration de la démarche de mobilité interne, se pose pour objectifs de réduire les emplois précaires, et veille au déroulement de carrière des salariés exerçant des responsabilités syndicales.

Les NAO reprendront fin janvier, date à laquelle les thématiques à l'étude seront proposées par l'employeur et par les syndicats.

Cartes professionnelles

Suite à des demandes, la Direction Générale a commencé l'étude de nouvelles cartes professionnelles, plus fonctionnelles et sécurisées. *A suivre !*

Réservez les dates !

Fort de l'expérience des 70 ans de l'ASEA !, un groupe de travail organise les **journées associatives 2017** qui auront lieu les **22 & 23 mai**.

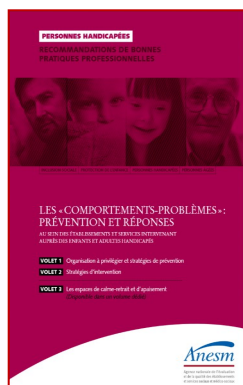
Joseph Rouzel sera notre invité, sur la thématique de **la créativité dans les pratiques...**



Nouvelle parution de l'ANESM

Les comportements-problèmes : prévention et réponses au sein des établissements et services intervenant auprès des enfants et adultes handicapés", recommandations de bonnes pratiques professionnelles de l'Anesm, décembre 2016

<http://www.anesm.sante.gouv.fr>



arrivée des migrants de calais et de paris

Création et fonctionnement du CAO de l'ASEA

Le Centre d'Accueil et d'Orientation de l'ASEA a pour mission de mettre à l'abri la population migrantes qui depuis plusieurs mois était en attente dans le bidonville de Calais, il est rattaché au pôle Prévention/Insertion. Début septembre 2016, les associations accueillant des demandeurs d'asile sont sollicitées par la Direction Départementale de la Cohésion Sociale pour la création de places en CAO. Par contre, alors que nous avons à mener cette réflexion, nous n'avons pas d'éléments précis sur le nombre de places, sur les villes concernées par cet accueil, et d'où arriveront les migrants, il est demandé une discrétion absolue car la situation autour de l'arrivée de migrants dans différents territoires peut être l'objet de manifestations ou de réactions parfois violentes, situation réellement produite sur le territoire national, dont certaines dans les Pays de La Loire.

Avec Nathalie Ferrier, nous avons instruit les conditions de faisabilité de ce projet et nos possibilités internes d'action, et ce en lien avec Michel Fouillet et le Bureau de l'association. La DDCS s'engageant à mettre à disposition des locaux, il reste alors à constituer une équipe mais avec peu d'éléments d'information.

Pour constituer l'équipe, certains professionnels ayant déjà manifesté leur volonté de mobilité sur ce type de projet (entretiens avec CDS ou moi-même), je les ai contactés en lien avec les chefs de service. La discrétion absolue demandée par Madame La Préfète, responsable de l'arrivée des migrants sur le département a nécessité une démarche spécifique pour la création de l'équipe. Les professionnels concernés ont eu très peu d'information pour réfléchir à leur engagement sur ce nouveau service, celles-ci leurs ont été transmises au tout dernier moment juste avant l'arrivée des migrants de Calais, notamment leur lieu de travail. L'équipe est composée de trois personnes à temps plein, avec une première mission de trois à six mois.

La coopération avec l'Association de Formation Professionnelle des Adultes est induite par une mise à disposition de locaux d'hébergement (propriété de l'Etat) dont ils sont gestionnaires. Ces hébergements disponibles permettant l'accueil dans de bonnes conditions d'une population nombreuse sur l'ensemble du territoire national.

A Doué La Fontaine, c'est un bâtiment de 40 chambres individuelles qui a été mis à notre disposition, l'AFPA assure une prestation pour l'Etat dans le cadre d'une convention nationale. Cette prestation comprend une chambre individuelle par personne, les repas du lundi matin au vendredi midi et la mise à disposition de locaux pour l'équipe d'accompagnement social et éducatif. Il a été prévu 40 places d'hébergement, en partenariat avec l'AFPA.

A Saumur, nous avons eu cinq appartements mis à disposition par Saumur Habitat suite à la négociation de l'Etat, et ce pour 20 places d'accueil. Ces places sont entièrement gérées par le CAO.

La première réunion technique avec l'AFPA et la DDCS a eu lieu le 12 octobre, pour une arrivée de la population des migrants de Calais le 24 octobre. Nous avons fait le pari d'être opérationnels en 10 jours, et c'est grâce à la disponibilité et à l'engagement des professionnels concernés (ASEA, AFPA et DDCS) que nous avons pu tenir le délai.

Le 24 octobre à 21 h 30 sont arrivés 39 hommes, jeunes en majorité, 21 de nationalité afghane et 18 de nationalité soudanaise. Ils étaient fatigués, les visages un peu inquiets, ne sachant pas du tout où ils arrivaient. Monsieur Hazoumé, Sous-Préfet de Saumur, les a accueillis et a confirmé qu'ils étaient les bienvenus et qu'ils allaient bénéficier d'un soutien et d'un accompagnement. C'est au moment où ils ont découvert les locaux d'hébergement, chambre individuelle et sanitaires corrects, qu'ils ont laissé transparaître un peu de quiétude, enfin un lit où dormir en sécurité. Les échanges ont été sobres, en anglais ou en arabe, voir avec des dessins.

Nous avons pu ensuite leur donner quelques repères sur leur accueil et sur l'organisation mise en place pour eux, et à faire évoluer avec eux. Beaucoup de points matériels à résoudre, et surtout leur préoccupation : la prise en compte de leur situation administrative personnelle. Par contre, dès les premiers jours, nous avons été contactés par un collectif de bénévoles prêts à s'engager (environ 70 personnes à ce jour).

Puis nous avons eu la surprise, annoncée 24h en amont, de la visite de François Hollande, qui passait pas très loin pour l'hommage à d'autres voyageurs, internés à Montreuil Bellay pendant la seconde guerre mondiale. Nous voilà donc, à Doué la Fontaine à recevoir la visite de nombreuses forces de l'ordre pour la préparation de cette visite. Etonnamment, les jeunes migrants sont restés sereins et accueillants, même quand les équipes de déminage ont investi leurs chambres.

Quelques temps forts de cette visite inattendue, d'un Président et d'une ministre...

Quand le Président de la République et Emmanuelle Cosse (Ministre du logement) ont confirmé une procédure spécifique pour les personnes ayant accepté de monter dans les bus pour quitter la jungle de Calais. Nous avons senti un soulagement de la part des jeunes migrants qui pour certains n'auront pas « à retourner » à l'endroit où ils ont laissé leurs empreintes, (Accord de Dublin)...



Le Président François Hollande et Martine Béraut
Directrice du pôle Prévention - Insertion

Quand les jeunes lui ont fait visiter leur chambre, qu'ils avaient avec les moyens du bord soigneusement rangée, aucune amertume de leur part, pas de revendications spécifiques, juste des remerciements pour sa visite.

Quand, pendant la réunion (sans la presse) ils ont exprimé solennellement à François Hollande, Président de la République Française, leurs remerciements pour l'accueil et où ils lui ont confirmé, en anglais, leur volonté de rester en France et de demander l'asile en France. Il pouvait alors directement dire leur volonté d'installation et d'intégration sur le sol français.

En fait, au cours de cette visite, François Hollande a surtout voulu connaître leurs conditions de vie et leur périple sur les routes européennes, et s'assurer qu'ils bénéficiaient d'un accueil correct et d'un accompagnement, il a écouté les associations, puis ensuite il s'est occupé de la presse.

Depuis leur arrivée, l'équipe du CAO développe une présence et une action au quotidien auprès du groupe (du lundi au samedi), et elle est soutenue par l'action des bénévoles. L'étude des situations individuelles est en cours, avec l'OFIL.

Mardi 8 novembre après-midi, nous avons accueilli le deuxième groupe, 20 adultes isolés arrivant de Paris, qui se sont installés dans des logements à Saumur.

Pour conclure, ce nouveau dispositif national (les CAO), qui peut apparaître comme ponctuel et lié à une crise migratoire exceptionnelle, va s'installer dans le paysage de l'action auprès des plus démunis. Les migrations de population fragilisée sont en augmentation sur le territoire national et européen, des familles, des mineurs et des adultes isolés sont à la recherche d'un accueil « primaire », une protection de base. De nouveaux défis et de nouvelles pratiques professionnelles y sont liés.

Le CAO est prévu pour répondre aux premiers besoins, pour faciliter les liens avec la population locale, pour commencer à apprendre la langue française, pour définir un projet selon les accords et les lois auxquelles ces populations sont soumises. Le CAO n'instruit pas la demande d'asile, mais les personnes selon la situation pourront bénéficier d'autres dispositifs comme les CADA qui les aideront jusqu'à la réponse définitive sur leur demande. A l'heure des Appels à Projet, voilà un secteur où nous pouvons faire et apprendre à faire.

Nous remercions les associations locales, telles qu'**EMMAÛS** et l'**ASPIRE** à Saumur qui ont fait des dons pour assurer les premiers équipements des appartements et des locaux (cuisine du week-end) à l'AFPA, l'association départementale **des Restaurants du Cœur** qui fournissent une partie de l'alimentation pour compléter le budget prévu, les salariés du **châtier d'insertion REPARTIR** pour leur réactivité et leur contribution, la patience des secrétaires et du siège face aux multiples sollicitations, ainsi que toutes les bonnes volontés mises en œuvre dans un temps très court, en interne à l'ASEA et en externe.

Depuis ce jour, sur les trente-neuf personnes arrivées, ils sont tous restés, et aucun n'a cherché à reprendre un chemin pour Calais ou l'Angleterre. Cette question sera à approfondir, car le discours sur « ces migrants de Calais qui veulent tous aller en Angleterre » ne semble pas une réalité, mais plutôt une action par défaut en lien avec les conditions d'accueil et les réseaux de passeurs.

Pour rappel, l'Afghanistan et le Soudan sont des pays où la guerre civile se poursuit, où des jeunes (voire des mineurs) sont enrôlés de force pour des combats qu'ils ne souhaitent pas mener...

Martine BÉRAUT

Directrice du Pôle Prévention/Insertion de l'ASEA

mouvements du personnel cdi

novembre & décembre 2016

Départs

Mme Françoise CRASNIER
Psychologue - SAEMO - 0.09 ETP

Mme Mélanie TURMEAU
Éducatrice Spécialisée - ITEP Le Colombier - 1 ETP

Départs en retraite

Mme Sylvie BRUNEL
Psycho-motricienne - CESP du DESpA - 1 ETP

Mme Dominique HÉNAULT
Secrétaire - ITEP Le Colombier - 1 ETP

M. Bernard VIANDIER

Éducateur Technique - IME Le Coteau - 1 ETP

Mobilité interne

Mme Élise BAGOT
Assistante Sociale - 1 ETP
quitte SIE pour le l'IME et l'ITEP

M. Sébastien NORET

Éducateur Spécialisé - 1 ETP
quitte le SAEMO pour le SIE

Embauches

Mme Anne TER MINASSIAN
Psychologue - SIE - 0,229 ETP

Mme Bérangère ROSSARD
Éducatrice Spécialisée - APB - 1 ETP

Mme Nadège TERRIEN
Éducatrice Spécialisée - SAEMO Segré - 1 ETP

infos **asea**

Directrice de la publication :
Nathalie FERRIER